

**Tel : 04 95 11 10 43**  
[pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr)



---

*Note d'information à l'attention des maires du département de la Corse-du-Sud, des exploitants de campings et des professionnels d'activité de pleine nature*

---

Type d'événement : **VENT**

Niveau de vigilance : **JAUNE** « situation météorologique à surveiller »  
Pour la période du lundi 16 février 2026 de 10h00 à 23h59

## 1. Conditions météorologiques

### Paramètre "VENT"

Situation actuelle : selon les **prévisions de Météo-France**, du 15/02/2026, un nouvel épisode de vent d'Ouest fort aura lieu ce lundi.

Le vent se renforce d'abord sur le nord de l'île et le relief avec du déferlement sur la région bastiaise (100-120 km/h, jusqu'à 150 km/h sur le Cap). En cours de journée, le vent se généralise soufflant jusqu'à 120 km/h en Balagne et 90 km/h du côté de l'aéroport de Bastia tandis que du déferlement se met également en place côté côte Porto-Vecchio (100-120km/h). Le vent soufflera moins fort sur la pointe sud avec jusqu'à 90-100 km/h.

Une baisse du vent est attendue en cours de nuit suivante.

## 2. Recommandations

Votre attention est particulièrement appelée sur les points suivants :

- les terrains de camping qui disposent de structures d'accueil légères;
- les établissements, restaurants et bars de plage ;
- les évènements culturels et/ou festifs organisés en plein air ;

L'autorité préfectorale vous demande de prendre immédiatement les mesures d'information et d'anticipation propres à garantir la sécurité des personnes et des

biens.

Les maires veilleront à diffuser très largement l'information sur leur territoire communal. La fréquentation des espaces naturels est fortement déconseillée.

Les exploitants des terrains de camping assureront la même information auprès de leurs occupants et prendront toutes les mesures préventives afin que ceux accueillis dans des structures sensibles au vent violent, chutes d'arbres, soient mis en sécurité.

### **3. Conséquences possibles**

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes,
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées,
- Des branches d'arbre risquent de se rompre,
- Les véhicules peuvent être déportés,
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière,
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski peut être perturbé,
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

### **4. Conseils de comportement**

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

## **IMPORTANT**

**Il y a lieu d'assurer une veille de ces événements météorologiques.**

**La plus grande prudence est recommandée lors des déplacements.**

**Les promenades sur le littoral sont fortement déconseillées.**

**Les activités de pleine nature sont fortement déconseillées.**

**Respecter les consignes des autorités gestionnaires des routes.**

Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France : composez le **05 67 22 95 00** ou consultez

<https://meteofrance.com/>

Twitter : <https://twitter.com/meteofrance>

Application disponible sur l'App Store et Play Store